

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 08 JUIN 2023**

**N° 2023/06.03**

L'an deux mil vingt-trois et le 8 juin, à 20 heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13 + 1 pouvoir

Date de convocation : 02/06/2023

**PRÉSENTS** : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, Mme PELLETIER Catherine, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, M. CŒUR Sébastien, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, Mme JOLY Marie-France, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, M. ASSOGBA Guillaume.

**EXCUSÉ ET REPRÉSENTÉ** : M. GARNIER Philippe (Pouvoir à M. Alain TOINON).

**Secrétaire élue** : Mme DOLBAU Marie-Noëlle

**Objet de la délibération: VOTE DU BUDGET PRIMITIF « COMMERCES » : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2023/04.09**

Suite à la rectification du compte administratif 2022 du budget annexe « Commerces », Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2023 modifié du budget annexe « Commerces » qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à

**71 763.37 € en section de fonctionnement**

**663 874.01 € en section d'investissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à main levée,

**APPROUVE** le budget primitif modifié du budget annexe « Commerces » 2023 à l'unanimité.

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Pour copie conforme  
François Dumont,  
Maire



Mme Marie-Noëlle DOLBAU,  
Secrétaire de séance,